

LA VOIX DU NORD

≡ MA COMMUNE LES PLUS LUS FAITS DIVERS RÉGION SPORTS +

Région > Lomme, Loos et les Weppes > Lomme

Publié: 10 mai 2025 à 10h27

Premier bâtiment passif de Lomme, le pôle éducatif Voltaire-Sévigné, ouvrira en septembre

Dans le quartier du Marais, à quelques mètres de l'école Voltaire-Sévigné, vient de sortir de terre un bâtiment passif. Il accueillera dès le mois de septembre la ludothèque et le périscolaire.



Le futur pôle éducatif jouxte l'école Voltaire-Sévigné. Il devrait être livré mi-juillet, pour une mise en service à la rentrée de septembre.

- VDN

1. Un bâtiment passif, c'est quoi ?

Un bâtiment passif est un bâtiment dont la consommation énergétique est très basse, voire nulle. Le bâtiment de 437 m² qui vient de sortir de terre près de [l'école Voltaire-Sévigné](#), sur l'emplacement d'un ancien city stade, est le premier du genre à Lomme.

Grâce à une **isolation thermique renforcée** (triple vitrage, étanchéité de l'air) et à une ventilation double flux dernière génération, le bâtiment **fonctionnera sans chauffage** ni climatisation. L'immeuble, dont l'orientation a été optimisée, est en outre équipé de 100 m² de panneaux photovoltaïques. « *Il consommera 15 kWh par mètre carré par an* », précise Vincent Guillardeau, de l'agence TiM Architecture, soit une consommation **de trois à quatre fois inférieure** à une construction classique.



Le nouveau bâtiment jouxte l'école Voltaire-Sévigné. - VDN

Un bâtiment passif est un bâtiment dont la consommation énergétique est **très basse, voire nulle**. Le bâtiment de 437 m² qui vient de sortir de terre près de [l'école Voltaire-Sévigné](#), sur l'emplacement d'un ancien city stade, est le premier du genre à Lomme.

Grâce à une **isolation thermique renforcée** (triple vitrage, étanchéité de l'air) et à une ventilation double flux dernière génération, le bâtiment **fonctionnera sans chauffage** ni climatisation. L'immeuble, dont l'orientation a été optimisée, est en outre équipé de 100 m² de panneaux photovoltaïques. « *Il consommera 15 kWh par mètre carré par an* », précise Vincent Guillardeau, de l'agence TiM Architecture, soit une consommation **de trois à quatre fois inférieure** à une construction classique.

2. Pourquoi ce choix ?

Construire un **bâtiment passif** est avant tout **un choix politique**. « *Nous sommes une ville en transition, et à ce titre, les comportements, usages et décisions de la municipalité doivent être exemplaires* », indique le maire Olivier Caremelle. « *À chaque fois que nous devons réhabiliter un bâtiment ou en construire un neuf, nous devons nous poser la question du coût énergétique. Ce bâtiment passif est le premier, mais sans doute pas le dernier.* »

Aujourd'hui en vogue, les bâtiments dits passifs entraînent **un léger surcoût** au moment de la construction. Mais, pour le maire, le calcul doit être fait sur le long terme. « *Cet immeuble fonctionnera sans chauffage, donc son coût de fonctionnement sera beaucoup plus faible qu'une construction classique. C'est à prendre en compte* », souligne l'élu.

3 Quel usage pour ce bâtiment ?

Le bâtiment, construit [face à une microforêt](#), sera dédié au péri-scolaire. On y trouvera un jardin d'une centaine de mètres carrés, une petite cuisine, trois salles d'activités de 60 m² et **la ludothèque Copains-Copines**, actuellement installée à l'espace des Tisserands.



Juste en face du bâtiment : une microforêt. - VDN

Dès la prochaine rentrée, les élèves de l'école Voltaire-Sévigné y seront accueillis **matin, midi et soir**, et environ 170 enfants y joueront chaque lundi après-midi, dans le cadre des parcours éducatifs. Le pôle sera ouvert le mercredi après-midi et à toutes les vacances scolaires pour les enfants inscrits au centre de loisirs. « *Il sera également mis à disposition des enseignants* », assure Olivier Caremelle, qui souhaite en faire **un lieu de vie** pour le quartier.



La ludothèque Copains Copines, actuellement située rue Victor-Hugo, déménagera dans ce pôle. Elle bénéficiera d'un espace de 120 m² très lumineux.

Un projet à 2,3 millions d'euros

Le coût de construction de ce bâtiment s'élève à **2,3 millions d'euros**, financés par la ville avec une aide de la CAF d'environ 375 000 euros. L'aménagement des locaux (mobilier) devrait s'élever à 45 000 euros. Les travaux, démarrés il y a environ un an, devraient être **terminés mi-juillet**, pour une mise en ser-

Lomme : la cour de l'école Voltaire-Sévigné devient une « cour à vivre »

On parle ici de cours végétalisées avec différents aménagements.



Les visiteurs ont été accueillis par un chant des enfants composé en classes de neige.

Avant la fin de l'année scolaire, les cours de l'école Voltaire-Sévigné sont devenues des « cours à vivre » végétalisées. Dans un milieu verdoyant, il y a maintenant des jeux en bois, une table de pique-nique avec une pergola, une aire de jeux, des carrés potagers, des arbres fruitiers palissés, des haies, etc.

Cet aménagement s'est fait en concertation avec les enfants, les enseignants, les parents d'élèves et les agents de restauration et d'entretien. Elle a été animée par l'association Récréations urbaines, qui milite pour que les enfants puissent s'impliquer dans des projets d'urbanisme et de paysage, en utilisant les méthodologies de l'éducation populaire.

À l'issue de ces aménagements, les zones perméables des deux cours ont augmenté de 1 700 m². Lors de l'inauguration, Maggy Bartek, conseillère pédagogique, s'est félicitée « *de l'impact éducatif de cette réalisation qui va stimuler la curiosité des enfants* ».

Philippe Martin, le directeur de l'école, qui fête cette année son 70^e anniversaire, s'est réjoui de « *ce cadre de vie agréable offert aux enfants, à deux pas de la mini-forêt urbaine créée il y a quelques années* ».

Le maire, Olivier Caremelle, a insisté sur le poids de l'école dans le quartier du Marais, en rappelant qu'à la rentrée un centre périscolaire va ouvrir ses portes près de l'école Voltaire-Sévigné.

Lors de cette inauguration, les élèves des classes de CM2 ont interprété un chant original composé lors des classes de neige à Saint-Léger-les-Mélèzes.